

Communiqué aux médias

La Mobilière poursuit sa croissance et augmente son bénéfice malgré des dommages naturels importants

Le Groupe Mobilière a enregistré une augmentation de 5,8% du volume de primes au premier semestre 2024. Cette progression réjouissante est attribuable aussi bien aux affaires non-vie qu'aux affaires vie. À la différence de l'année dernière, le premier semestre a été marqué par de violentes intempéries qui ont occasionné d'importants dommages naturels. Malgré cela, la Mobilière a réalisé un bénéfice semestriel de 293,0 millions de francs.

- Au premier semestre 2024, le volume de primes de la Mobilière a progressé de 5,8% pour atteindre 3,490 milliards de francs.
- Dans le secteur non-vie, les recettes de primes ont augmenté de 5,7%. Une fois de plus, la Mobilière a ainsi réalisé une croissance supérieure à celle du marché.
- Les affaires vie ont enregistré une hausse de 6,0%, un résultat attribuable tant à la prévoyance privée qu'à la prévoyance professionnelle.
- Le résultat financier a profité de l'évolution positive des marchés au premier semestre et s'est accru de 86,8 millions de francs par rapport à l'exercice précédent, pour atteindre 283,0 millions de francs.
- Avec un bénéfice consolidé de 293,0 millions de francs, le résultat a nettement augmenté par rapport à l'année dernière (227,8 millions de francs).
- Par rapport au 31 décembre 2023, les fonds propres consolidés ont augmenté de 470,4 millions de francs pour s'inscrire à 6,697 milliards de francs.
- Au mois de juin, de violentes intempéries se sont abattues sur la Suisse. La Mobilière estime à plus de 75 millions de francs les coûts des dommages naturels survenus au premier semestre 2024.

Le Groupe Mobilière a réalisé au premier semestre un bénéfice consolidé de 293,0 millions de francs (année précédente: 227,8 millions de francs). Le résultat après impôts dans les affaires non-vie s'élève à 261,2 millions de francs (exercice précédent: 214,9 millions de francs). Dans les affaires vie, le bénéfice atteint 29,9 millions de francs (année précédente: 14,9 millions de francs). Le segment des autres prestations de service, qui regroupe les affaires ne relevant pas de l'assurance, améliore le résultat de 1,9 million de francs (2023: perte de 2,0 millions de francs). Les opérations financières ont contribué au résultat à hauteur de 283,0 millions de francs (année précédente: 196,2 millions de francs). Le rendement des placements a atteint 1,4% (exercice précédent: 1%). Par rapport au 31 décembre 2023, les fonds propres consolidés ont augmenté de 470,4 millions de francs pour s'établir à 6,697 milliards de francs.

Affaires non-vie

Dans le secteur non-vie, le succès de la Mobilière ne s'est pas démenti et l'assureur a pu renforcer sa position sur le marché. Avec une croissance globale de 5,7%, les recettes de primes ont augmenté à 2,879 milliards de francs, une progression supérieure à celle, déjà élevée, de l'exercice précédent (5,1%). Dans les affaires directes, une progression de 5,9% a été enregistrée, un taux une nouvelle fois largement supérieur à la croissance du marché, qui s'inscrit à 4.1% selon les données de l'Association Suisse d'Assurances (ASA). Dans le segment des particuliers, les assurances mobilité, ménage et protection juridique ont enregistré une augmentation de la croissance du volume de primes. En ce qui concerne les assurances pour les entreprises, le volume de primes a progressé dans tous les secteurs d'affaires. La croissance des assurances de

personnes et des assurances entreprise pour PME a, quant à elle, dépassé celle de l'année dernière.

Au premier semestre, la charge des sinistres s'est élevée à 67,2%, dépassant nettement celle de l'exercice précédent (62,7%). Les événements météorologiques majeurs survenus ces derniers mois expliquent cette évolution. En juin, de violentes intempéries ont causé d'importants dommages naturels en Valais (inondations), dans la Mesolcina, vallée méridionale du canton des Grisons (glissement de terrain), dans le Jura (grêle) et au Tessin (inondations). La Mobilière estime à plus de 75 millions de francs les coûts des dommages naturels survenus au premier semestre 2024. Par rapport à la même période de l'an dernier, le résultat technique a reculé, passant de 145,9 millions à 84,4 millions de francs. Quant au ratio combiné, il s'est détérioré, passant de 91,5% à 95,4%.

Affaires vie

Dans les affaires de prévoyance, le volume de primes a progressé de 6,0% pour atteindre 610,6 millions de francs. La prévoyance professionnelle et la prévoyance privée ont toutes deux contribué à cette croissance. L'augmentation de 6,5% du volume des affaires à primes périodiques annuelles est particulièrement réjouissante. Le volume s'est accru de 8,4% en prévoyance professionnelle et de 4,3% en prévoyance privée. Le fonds à caractère durable lancé en 2023 a contribué à la croissance enregistrée dans ce domaine. Par contre, les affaires à prime unique affichent un léger recul. Cette évolution s'explique notamment par la réduction de la tranche de printemps du produit «Mobiliar One Invest» par rapport à l'année précédente. En termes absolus, le nombre de demandes de prestations provisoires d'invalidité a progressé, ce qui s'explique toutefois par l'augmentation de l'effectif d'assurés.

Résultat des placements

Le résultat financier a profité de l'évolution positive des marchés au premier semestre. En nette hausse par rapport à l'exercice précédent, il s'est accru de 86,8 millions de francs pour atteindre 283,0 millions de francs. Par rapport au 31 décembre 2023, les actifs immobilisés ont augmenté de 4,9% pour atteindre 21,012 milliards de francs. Basé sur la valeur comptable moyenne des placements, le rendement des placements s'est élevé à 1,4%. La performance aux valeurs de marché s'est chiffrée à 5,0%. Cette évolution positive est principalement attribuable aux actions, qui ont atteint de nouveaux sommets au premier semestre, et à la forte demande en or.

Prévention des dangers naturels

En tant qu'assureur, la Mobilière accorde une grande importance à la prévention des dangers naturels et soutient divers projets de villes éponges dans le cadre de son engagement sociétal. Des projets de ce type, visant à limiter les dommages causés par les inondations, à améliorer la qualité de vie et à sensibiliser le public à cette thématique, ont été lancés en mai et juin à Lausanne, Berne, Schaffhouse et Winterthour. L'objectif est notamment de donner plus de visibilité aux villes éponges et de partager des connaissances sur le sujet.

Afin de limiter les dommages, la Mobilière mise sur des systèmes de protection contre les crues ultramodernes. Depuis 2019, elle a fourni de tels dispositifs à quinze corps de sapeurs-pompiers. Au premier semestre, l'utilité de ces digues mobiles a été démontrée lors des crues au lac de Constance: elles ont permis d'éviter des dégâts de plus grande ampleur. Cette année, une quatrième dotation de systèmes de digues, d'une valeur de 1,9 million de francs, sera effectuée en

faveur des corps de sapeurs-pompiers de Monthey/Martigny, Mendrisiotto, Schwyz et Uznach/Schmerikon.

En outre, la Mobilière est régulièrement sollicitée par des communes pour soutenir financièrement des projets de prévention locaux. Quatre des projets présentés au cours du premier semestre 2024 bénéficieront d'un soutien, pour un montant total de 635 000 francs. Deux autres projets de protection contre les crues ont été soumis pour examen en juillet. Les violentes intempéries de cet été et les demandes soumises régulièrement par les communes touchées montrent l'importance et l'actualité de l'engagement de la Mobilière.

Michèle Rodoni, CEO, commente ainsi le résultat semestriel 2024:

«Les résultats du premier semestre sont réjouissants: nous avons une fois de plus réalisé une très bonne croissance, supérieure à celle de l'exercice précédent, et nous sommes parvenus à augmenter nettement le bénéfice. Toutefois, la multiplication des événements météorologiques majeurs est une source de préoccupation. Cette année, plusieurs inondations et glissements de terrain de grande ampleur se sont produits dès le mois de juin. En tant qu'assureur, nous avons une double responsabilité: d'une part, celle de rester un partenaire fiable qui vient rapidement et simplement en aide aux clientes et clients sinistrés sur place et, d'autre part, celle d'être une entreprise responsable qui s'engage résolument en faveur de la prévention.»

Chiffres clés du premier semestre 2024 du Groupe Mobilière

	2024 Millions de francs	2023 Millions de francs	Variation en %
Extrait du compte de résultat (01.01 – 30.06)			
Groupe Mobilière			
Primes brutes	3 489,5	3 298,6	+5,8
Résultat financier	283,0	196,2	+44,2
Non-vie			
Primes brutes	2 878,9	2 722,8	+5,7
Primes acquises pour compte propre	1 819,4	1 709,3	+6,4
Résultat technique	84,4	145,9	-42,2
Résultat financier	217,1	101,6	+113,6
Bénéfice	261,2	214,9	+21,5
Vie			
Primes brutes	610,6	575,9	+6,0
Primes acquises pour compte propre	458,4	436,4	+5,0
Résultat financier	66,0	94,8	-30,4
Bénéfice	29,9	14,9	+100,4
Autres prestations de service			
Résultat financier	9,7	9,5	+1,5
Autre résultat	-5,5	-9,3	+40,3
Bénéfice/perte	1,9	-2,0	n.d.
Bénéfice semestriel consolidé			
	293,0	227,8	+28,6
Extrait du bilan			
	30.06.2024	31.12.2023	
Actifs	23 915,6	22 585,1	+5,9
– dont placements de capitaux	21 011,9	20 033,3	+4,9
Engagements	17 218,2	16 358,1	+5,3
– dont provisions techniques	13 462,4	12 307,8	+9,4
Fonds propres consolidés			
	6 697,4	6 227,0	+7,6

Les montants indiqués dans la partie chiffres sont arrondis. De ce fait, le total peut s'écarter de la somme des différentes valeurs; des différences d'arrondi peuvent également se présenter dans les taux en pour-cent.

Le Groupe Mobilière

En Suisse, un ménage sur trois et une entreprise sur trois sont assurés à la Mobilière. Au 31 décembre 2023, les recettes de primes de l'assureur toutes branches s'élevaient à près de 4,767 milliards de francs. Pas moins de 80 agences générales entrepreneuriales possédant leur propre service des sinistres offrent des prestations de proximité à plus de 2,3 millions de clientes et clients sur quelque 160 sites. La Mobilière emploie quelque 6400 collaboratrices et collaborateurs en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein, et y propose 330 places d'apprentissage. Fondée en 1826 en tant que coopérative, la Mobilière est la plus ancienne société d'assurances privée de Suisse.